

[Container - Primary Panel (French)]

**SCOTTS® ECOSENSE®  
SLUG B GON®  
APPÂT À LIMACES ET À ESCARGOTS II**

POUR JARDINS  
MACROGRANULÉ  
DOMESTIQUE  
PRÊT À L'EMPLOI

PRINCIPE ACTIF : Fer (présent sous forme de phosphate ferrique)  
0,2978%

Avertissement, contient l'allergène blé

NO. D'HOM. : 31816 LOI P.A.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

CONTENU NET : 500 g - 1 kg

Scotts Canada Ltée  
2000 Argentia Road  
Plaza #2, Suite 300  
Mississauga, Ontario  
L5N 1V8

1-800-668-5669

[Container - Secondary Panel (French)]

**SCOTTS® ECOSENSE®  
SLUG B GON®  
APPÂT À LIMACES ET À ESCARGOTS II**

**PRÊT À L'EMPLOI  
POUR JARDINS**

Scotts® EcoSense® Slug B Gon® Appât à limaces et à escargots II est un produit qui renferme du phosphate de fer, un composé commun présent dans le sol. La quantité d'appât non ingérée par les limaces et escargots se décomposera, devenant partie intégrante du sol.

Après ingestion de l'appât (même en petite quantité), les limaces et les escargots cessent de se nourrir, ce qui constitue une forme de protection immédiate pour les plantes. Les limaces et les escargots empoisonnés meurent dans les trois à six jours suivant; les carcasses peuvent ne pas être visibles, car ces animaux ont tendance à se retirer dans des endroits cachés pour mourir. On constatera l'effet du produit à la diminution des dommages aux plantes.

**MODE D'EMPLOI :**

Répendre les macrogranules d'appât sur le sol près des plantes à protéger. Distribuer l'appât uniformément à raison d'environ 5 grammes par m<sup>2</sup>. Faire une autre application lorsque l'appât a été consommé ou toutes les deux semaines aussi longtemps que les limaces et les escargots sont un problème. Ne pas mettre en tas. Si le sol est sec, l'humecter avant d'y répandre l'appât. Le sol devrait être humide, mais sans être recouvert d'eau. Ne pas utiliser sur les feuillages ou autres parties de la plante.

Le soir est le moment le plus propice à l'application, car les limaces et les escargots se déplacent et se nourrissent la nuit ou tôt le matin. Cet appât est idéal pour protéger les potagers, les jardins floraux, les arbustes ornementaux ou à petits fruits, et les arbres fruitiers. Entourer les jardins ou les plantes, arbres et arbustes d'appât crée une barrière efficace contre les limaces et les escargots mais si les limaces/escargots sont dans le jardin répandre l'appât près des plantes à protéger. Tous les endroits susceptibles d'être envahis devraient être traités, en particulier le contour des jardins, car ces bestioles indésirables se rendent aux plantations à partir de leur refuge du jour. Elles préfèrent les endroits humides et ombragés près des plantes.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage du matériel ou l'élimination des déchets.

**PRÉCAUTIONS :**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE.**

Le produit peut causer une irritation aux yeux. Éviter le contact avec les yeux. Se laver les mains après l'usage. Ne pas disperser ce produit directement dans un étang, un ruisseau ou un lac.

**PREMIERS SOINS :**

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une attention médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :**

Administrer un traitement symptomatique.

**ENTREPOSAGE :**

Afin de prévenir toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

**ÉLIMINATION :**

NE PAS réutiliser les contenants vides. Jeter avec les ordures ménagères. Les produits inutilisés ou utilisés en partie doivent être apportés à une décharge de déchets dangereux provinciale ou municipale.

**Questions, remarques ou information médicale :**

**Composer le 1-800-668-5669 ou consulter notre site Web à  
l'adresse [www.scotts.ca](http://www.scotts.ca)**

®Utilisé en vertu de la licence accordée par Scotts Canada Ltée

™Utilisé en vertu de la licence accordée par Scotts Canada Ltée

©2016 Scotts Canada Ltée. Droits mondiaux réservés.